

LES POINTS CLES (voir le détail sur le blog <http://avenir06.org/>)

1. DEPOTS SAUVAGES DES TUILLIERES
2. GESTION DES GRAVATS DU CHANTIER LECLERC
3. ELAGAGE ILLEGAL D'EUCALYPTUS DANS LE PARC DU PARADOU
4. ENQUÊTE PUBLIQUE SUR LA MODIFICATION DU P.L.U.
5. PROJET DE RECENSEMENT DES ARBRES REMARQUABLES DE LA COMMUNE
6. PARTICIPATIONS ACTIVES AUX ASSOCIATIONS ET INSTITUTIONS LIEES A L'ENVIRONNEMENT

LE TRAITEMENT DES ALERTES

Depuis quelques mois nous avons eu l'occasion de mettre en œuvre efficacement le mode d'action qui nous a toujours démarqué bien qu'il n'ait pas assez bien fonctionné.



1. DEPOTS SAUVAGES DES TUILIERES

Au début du mois d'avril nous avons constaté des dépôts « très conséquents » sur le parcours sportif des Tuilières.

Cette décharge pouvant constituer un risque sanitaire fort, nous avons alerté immédiatement les services compétents de la commune de Vallauris Golfe Juan (Pierre Giacomarosa) puis ceux de la CASA.

La gestion des déchets étant principalement du ressort de la CASA nous avons échangé avec le service de Monsieur ROSSI et ceux de la mairie. Ils nous ont prêté une oreille attentive puis mis en œuvre rapidement (sous 15 jours) les moyens nécessaires pour éliminer au plus vite les tonnes de déchets accumulés. A ce jour les travaux sont en cours.

Nous suivons ce dossier de TRES près et vous tiendrons au courant.

L'étape de la communication commence par ce courrier. D'autres actions de comm. sont programmées.



2. GESTION DES GRAVATS DU CHANTIER LECLERC

Une visite du terrain nous a permis de repérer là aussi **des risques sanitaires** et surtout les risques importants pour l'environnement et la biodiversité de cette zone.

Nous avons alerté les services compétents du SMIAGE et suivons ce dossier avec attention.

3. ELAGAGE ILLEGAL D'EUCALYPTUS DANS LA JARDIN DU PARADOU ;

Jean Pierre a assisté samedi 30 juin a l'élagage de grands arbres (eucalyptus), afin de ne pas cacher la vue des occupants des maisons au-dessus du parc

Nous avons tout de suite alerté le département (qui a en charge la gestion et la protection) ainsi que le conservatoire du littoral (le propriétaire) ainsi que la mairie de VGJ.

Pour l'instant ils ont pris bonne note, nous suivons le dossier et vous tiendrons au courant.



4. ENQUÊTE PUBLIQUE SUR LA MODIFICATION DU P.L.U. POUR LA RÉALISATION D'UNE AIRE DE STATIONNEMENT ZONE D'ACTIVITÉS SAINT-BERNARD (PARC DES MOULINS I)

Avenir 06 a participé à l'enquête publique et a soumis un avis très argumenté (voir le détail sur le blog www.avenir06.org).

Le commissaire enquêteur a émis un avis favorable au projet en rejetant tout ou partie de nos arguments.

Ce projet a fait l'objet d'un vote en conseil municipal cette semaine.



5. PROJET DE RECENSEMENT DES ARBRES REMARQUABLES DE LA COMMUNE

AVENIR 06 entame un **travail de recensement des Arbres remarquables** sur la commune. Et puisque "connaître" est déjà d'une certaine façon "protéger", nous souhaitons verser cet inventaire au PLU de la commune. Le recensement prendra en compte l'accès à l'arbre, son positionnement géographique, ses noms latin et commun, ses mesures et caractéristiques, son histoire et pourquoi pas des informations anecdotiques. Ces données auront pour support des fiches signalétiques, un film vidéo et des photographies et peut être une application pour smartphone afin de les repérer et guider les visiteurs.



Ce travail de recensement donnera sans doute naissance à la **création d'un circuit de découverte** qui pourra être utilisé par les écoles. De même que les outils méthodologiques pourront servir à d'autres communes si elles souhaitent s'en inspirer. Nous inviterons d'autres associations à prendre part au projet très rapidement.

Et aujourd'hui, nous faisons appel à toutes et tous : ceux qui ont un peu de temps pour repérer les sujets, propriétaires d'arbres remarquables, botanistes et passionnés de botanique, ou tout simplement intéressé(e)s par le projet, merci de nous contacter grâce aux coordonnées suivantes :

252 avenue Juliette Adam

06 98 58 27 82

Email : contact@avenir06.org

Site Internet : www.avenir06.org

Facebook : @avenir.zerosix

6. Participations actives aux associations et institutions liées à l'environnement

Nous sommes très actifs dans :

- La Commission extramunicipale du cadre de vie de la commune
- **Le GADSECA** (fédération départementale d'associations défendant l'environnement)
- **Le Conseil de développement** de la CASA (il remplit une fonction consultative auprès du Conseil Communautaire et est représentatif des milieux économiques, culturels et associatifs. Nous intervenons dans les domaines de patrimoine, aménagement du territoire la CASA).

Dans le cadre de ces deux institutions nous sommes très attentifs et actifs sur les grands projets qui vont bouleverser notre environnement proche.

N'hésitez pas à nous contacter ou à nous interroger sur ces sujets.

16 **SOPHIA ANTIPOLIS** **CARTOGRAPHIE DES GRANDS PROJETS**

